

Notes du CSE

Lundi 16 février 2026



Charges (janvier) un peu plus hautes que prévues (10,7 pour 10,2M€), mais inférieures à 2025 (11,1M€). Les prévisions mensuelles vont de 8,3M€ (mai) à 10,3M€ (avril). **Pour la CFTC, cela semble peu si on tient compte de la hausse du prix de certaines matières.**

Niveau de service et organisation :

La CFTC reconnaît les démarches pour que les délais demandés soient plus cohérents avec les réalités d'un site de production, et que la calibration du niveau de stock serve à lisser nos variations. Mais les causes de retards sont parfois la conséquence de mauvaise gestion ou d'organisation. La direction pointe une faille (commande non automatisée) et des retards fournisseur, qu'elle souhaite corriger. **CFTC : Rappelez aux Refs les règles de la modulation ... !**

Effectifs et mouvements du personnel : Poste d'AQPP : Damien Freret, au 1^{er} mars, qui vient du site de Pacy sur Eure. Yohann Langlois remplacera Luc Maupas (départ prochain en retraite). Arthur Belhache et Mohamadou Mbodji sont en mobilité. Les postes de REF, ROF et CI Leader restent ouverts. Matthieu Lepage va faire une mission à la maintenance moyens. **Le besoin en embauches est reconnu. Il sera remonté pour obtenir des tickets.**

Nb CFTC : du reste, la projection 2026, en effectif permanent DVC, ne va pas en s'améliorant. (De 252,8 à 241). 18 départs retraite DVC sont identifiés d'ici 2029. (DVC= en production)

CFTC : Qui va remplacer Yohann ? Le futur environnement de contrôles sera proche de celui du moulage (plus près de la production). Le remplacement de Yohann n'est pas prévu.

CFTC : Il est dommage que tous les postes n'aient pas été mis en avant en interne.

Questions du personnel

À part des données déjà connues, les réponses aux questions sur les volumes, ont été reportées (attente de consolidation en central). **Pour la CFTC, on notera que les investissements des dernières années vont décroissants... !**

Pour 2026, l'invest est de 3,4M€ (hors leasing), avec : Nouvelle ligne FISA, Rétrofit Presse 7, Machine d'affutage ELB, Nouvel outil de découpe Charnière Rémini, Nouveau moule 160, Nouvelle centrale matière au moulage, Nouvelle ligne de rectification Rémini (leasing 1,9M€)

Quelles sont les prévisions de charge sur la Weldomat ? Les prochaines demandes client sont prévues pour Mars/Avril, avec un pic en mai. Il y a peu de volume à cause du type de produit. On va rapprocher taille 3 et Weldomat.

Quelles sont les causes selon vous du mauvais rendement au 9X38 et les actions prévues ?

Les facteurs sont multiples : Contrôle 100%, vétusté engendrant des micro-pannes, le changement nécessaire de matière, l'autonomie des régleurs. Une animation spécifique a été mise en place (recensement des améliorations et suivi par méthodiste découpe). **CFTC : Les régleurs sont tenus de faire un certain TRG, parfois avec une personne en moins... ! Le renfort du TP paraît indispensable.**

Point d'avancement sur la nouvelle laveuse Rémini.

Il y a eu des reprises de conception chez le fournisseur, qui ont entraîné ce retard. Elle arrivera début mars pour être positionnée à un emplacement temporaire le temps de la qualification.

Lignes aux contacts pour lesquelles il n'y a plus qu'un seul régleur pour deux lignes. Pouvez-vous nous donner le détail du temps opératoire ? Ce qui a été analysé, c'est la part de l'ensemble des tâches.

L'objectif est d'écarter ou réduire les tâches non productives. (80% d'après la présentation) : fortes charges de contrôle, capteurs non utilisés, saisies, etc... Une analyse a également été faite pour Pressmac 1 & 2 : Des actions sont prévues pour retirer ce qui ne représente pas de valeur ajoutée.

CFTC : En attendant les opérateurs compensent... ! Vous allez les retrouver sur le carreau. Pour la CFTC, les évolutions d'organisations sont à prendre en compte pour la santé des salariés.

Cette organisation est-elle la même en nuit et en 2X8 ? Sert-elle à compenser notre compétitivité face à l'augmentation des coûts matière ? La cible est d'avoir la même organisation. Toutefois, nous avons été obligés de maintenir l'ancienne organisation de nuit le temps d'un besoin en formation. L'objectif n'est pas de compenser l'augmentation matière (non maîtrisable). Le but est de rester compétitif et de maintenir le volume de production sur l'usine.

Fortes remontées d'odeurs d'égout dans le local GSF. (Jusque dans le hall du personnel). Pouvez-vous corriger ce problème ? Un curage sera réalisé prochainement. (Prestataire SPIE)

Y a-t-il des avancées concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au restaurant d'entreprise ? Toujours pas de nouveau éléments...

Sureté du personnel : Il arrive que des livreurs (à fortiori étrangers) n'identifient pas le lieu où ils doivent venir retirer ou livrer leur chargement (quai de chargement). Ces personnes entrent par le premier accès qu'ils trouvent (quai à déchet, porte de l'outillage...) Pouvez-vous améliorer la signalétique ? Les livraisons se font dans les plages horaires avec le gardien qui les dirige au bon endroit. **CFTC : Apparemment ce n'est pas toujours le cas. Cela peut être grave (vol, intrusion facile, menace au personnel...).**

Lors de l'absence de gardien, quelle est la procédure pour la personne qui a la responsabilité d'ouvrir la barrière ? Comment fait-on pour faire les observations de sécurité (identité) et de sureté (surveillance des chargements) ? C'est le responsable de nuit, avec les équipes du quai, qui se charge des chargements. Nous avons un gardien de 7h à 19h. En dehors de ces horaires, un appel au quai doit être effectué pour pouvoir gérer l'accès.

Lors du dernier CSE nous vous avons signalé le manque de places de stationnements handicapés sur le parking salariés, à ce jour pas d'avancée sur le sujet. Le problème est-il réellement pris en compte ? Il y a 6 places PMR disponibles, qui correspond au nombre par rapport à la totalité des places du parking salariés.

Plusieurs intérimaires arrivent, ou, sont au terme des 36 mois. Comment est anticipé le renouvellement de cette ressource ? (Nouvelles personnes à former, appui technique aux nouvelles personnes, etc...)

Un suivi est mis en place et partagé avec les managers. Une alerte est donnée à 6 mois de l'échéance, ce qui permet de rechercher de nouveaux profils à former. On anticipera également des CQPM fin 2026.

Combien de personnes secteur par secteur ont été répertoriées pour la prime de polyvalence ? à ce jour : 1 aux Contacts (à confirmer), 1 aux circuits, 12 à la Découpe, 8 au Moulage, et 7 au surmoulage.

CFTC : Pourrez-vous apporter des précisions sur la notion de référent ? Elle est restée mal comprise.



CFTC

Des représentants à votre écoute. Avec Sebastien Lemoulant, Yannick Paysant,

Ludovic Lambert, Eddy Behotte, Christophe Cosnard, Cedric Marais, Dominique Camard